

Émile LECONTE, Côt-thôn planteur de café

Émile LECONTE

Né à Bois-Colombes, le 24 novembre 1876.
Tuteur des enfants mineurs de Lucien Lévy, planteur de café à Kha-luat.
Marié à Phu-ly le 15 octobre 1927 avec Ruong-thi-Hoi.
Remarié en 1935 avec Marie Lomet. Dont :
— Guy Émile (Hanoï, 25 janvier 1941).

Engagé volontaire dans l'infanterie de marine (9 déc. 1895-9 déc. 1898). Au Tonkin en guerre du 1^{er} janvier 1897 au 8 décembre 1898.

Installé dès sa libération comme gérant de plantations dans le *chau* de Lac-Thuy, province de Hanam. Puis exploite à son propre compte.

Chevalier de la Légion d'honneur du 24 juillet 1929 (min. Colonies)(parrainé par Marius Borel) : planteur-éleveur au Tonkin. 1.400 hectares environ à Đông-Lang, Cho-Cay et Vuon-Giau, Côt-Thôn, par Phu-ly, dont près de 200 affectés à la culture du café. Le reste débroussaillé et aménagé en prairies et pâturages pour 1.200 bœufs et 200 buffles.

Vice-président, puis président de la chambre d'agriculture du Tonkin.

La commission des primes à l'agriculture (*L'Avenir du Tonkin*, 19 mars 1913)

La commission des primes à l'agriculture, présidée par M. l'administrateur Gaillard, résident de Phu-Tho, a visité, la semaine dernière, dans la province de Hanam, les magnifiques plantations de caféiers de MM. Ernest, Marius, Joseph Borel et Schaller. Elle en a admiré la très bonne tenue, l'outillage bien compris et les superbes troupeaux.

Son attention a été également retenue par les louables et intéressants efforts de MM. Rocca et Leconte dans le développement de leurs cultures de caféiers.

Les plantations de café du Tonkin et du Nord-Annam Les plantations Émile Leconte par H. C. [Henri Cucherousset] (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 septembre 1925)

[...] Parmi les premiers planteurs, qui n'ont pas attendu, pour se mettre à l'ouvrage, que les prophètes de malheur aient reçu des faits le démenti éclatant qui leur a finalement fermé la bouche, M. Émile Leconte est une des figures les plus connues.

Ce Parisien, qui, sans doute, croyait lui aussi, avant de venir au Tonkin, que les fraises poussaient sur les arbres, arriva à la colonie en 1896 comme soldat. Libéré en 1898, il entra dans le commerce. Trois ans après, il avait économisé 1.500 \$; ceci peut paraître

facile aux débutants d'aujourd'hui ; mais avec les salaires d'alors, c'était un bel effort d'économie. Avec 12.000 fr. qu'il avait apportés de France, il se trouvât à la tête d'un petit capital qu'il n'hésita pas à risquer dans une plantation de café. Il fallait, pour cela, une dose d'énergie peu commune ; mais ce capital-là, M. Leconte le possédait largement.

Peu à peu, il agrandit son domaine en achetant autour de lui, faute de terres incultes disponibles, des propriétés à ses voisins, de sorte qu'il se trouve aujourd'hui à la tête de six plantations de caféiers, réparties en trois exploitations distinctes.

La principale est celle de Cho-Cay, dont notre photographie représente la cour centrale des bâtiments d'exploitation. La gérance en est confiée à M. Gueyne, qui a, lui aussi, vingt-huit ans de présence au Tonkin, où il a, pendant plusieurs années, dirigé la ferme des Rapides, à Gialâm. Voilà les vraies racines de l'influence française au Tonkin : toute la période active d'une vie d'homme en contact étroit avec le sol et avec le vrai peuple du pays ; voilà les hommes qu'ignorent les passereaux prétentieux comme Roland Dorgelès.

Les trois exploitations : Đông-Lang, Cho-Cay et Vuon-Giu, Côt-Thôn et Bông Hong, dépendent du châu de Lac-Thuy, un des coins les plus pittoresques du Tonkin, mais aussi les plus ignorés des touristes et surtout des missionneux officiels. Ceux-ci ont trop peur de voir des choses qui détruiraient leurs belles théories sur l'exploitation de l'indigène par le colon.

L'ensemble du domaine occupe une superficie d'environ 2.000 hectares, réunion d'une trentaine de propriétés et de concessions acquises ou obtenues depuis 1901.

Les pâturages occupent 1.500 hectares, dont une centaine en prés qu'on fauche à la machine ; ces herbages nourrissent un troupeau de 1.400 bovins et sept ou huit chevaux de service.

Les plantations proprement dites occupent 175 hectares en plein rapport et 18 nouvellement plantés ; le nombre des pieds de café s'élève à 193.000 dont 183.000 d'arabica et 10.000 d'excelsa. On sait qu'on peut compter sur une moyenne de 400 grammes de café par pied d'arabica et 2 kilos par pied d'excelsa (chari), soit une production annuelle de 90 à 100 tonnes.

La préparation du café est centralisée à Cho Cay ; le décorticage se fait en partie à la main au moyen de mortiers et pilons, en partie à la machine. La force motrice pour les appareils et pour le pompage de l'eau est fournie par une machine à vapeur de 13 chx, une de 7 chx et par un manège à deux chevaux.

Pour la récolte du fourrage, le domaine dispose de trois faucheuses, un râteau à cheval et une faneuse à cheval.

Il n'a pas encore de silos à fourrage ; mais nul doute qu'en présence des excellents résultats constatés par M. Borel et avec la documentation nouvelle que ce pionnier va prochainement rapporter de France sur ce sujet, tous les planteurs qui s'intéressent au développement des herbages en doteront leurs exploitations. [...]

Au Conseil du gouvernement
(*L'Écho annamite*, 28 décembre 1925)

[...] M. Leconte, vice-président de la chambre d'agriculture du Tonkin [...].

M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR P. I.
GRAFFEUIL CHEZ LES COLONS
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1927)

Le résident supérieur, accompagné de l'ingénieur en chef de la circonscription territoriale et du résident de Phu-Ly, s'est rendu samedi dernier à Chi-né pour visiter les diverses plantations de la région et examiner la partie de la route 21 qui relie les exploitations agricoles françaises au chef-lieu de la province.

Reçu à Côt-Thôn par M. Leconte, président de la chambre d'agriculture, le résident supérieur fut très intéressé par les résultats remarquables obtenus en matière d'élevage et par la transformation rapide du pays où les pacages ont, en partie, été remplacés par de belles prairies que l'on fauche mécaniquement. Il félicita vivement les planteurs des résultats obtenus grâce à leurs persévérants efforts et du bel aspect des diverses cultures de caféiers parcourues. Au cours de la tournée, en accord avec les planteurs et M. l'ingénieur Lemel, il examina les améliorations à apporter à la route pour permettre la circulation de camions légers.

Un déjeuner très cordial, auquel assistaient madame Graffeuil et madame Collet, réunit chez M. Leconte les nombreux planteurs de la région de Chi-né et M. Sarthé.

L'après-midi, le résident supérieur visita les plantations de Dai-Dông et de Da-Han, appartenant à M. Marius Borel, et rentra à Hanoï dans la soirée.

Une réunion à la Chambre d'agriculture du Tonkin
(*L'Écho annamite*, 10 mai 1928)

Hanoï, le 9 mai. — Une réunion de la Chambre d'agriculture du Tonkin* a eu lieu, lundi soir, pour l'élection de son président, en remplacement de M. Marius Borel, démissionnaire

M. Leconte, vice-président, a été élu président. [...]

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1928)

A la suite de son élection à la délégation du Tonkin [au conseil supérieur des colonies], M. Marius Borel a quitté la chambre d'agriculture où il siégeait depuis 26 ans. M. E[mile] Leconte fut élu président de cette compagnie à sa place.

LE RÉGIME DES CONCESSIONS
Pour l'élaboration du contre-projet les corps élus
(*L'Écho annamite*, 9 juin 1928)

Représentants des assemblées consultatives de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge : MM. Leconte et Chasseriaud.

LÉGION D'HONNEUR
(*Le Journal officiel de la République française*, 4 août 1929)
(*Les Annales coloniales*, 6 août 1929)

Sont nommés chevaliers :

LECONTE Émile, planteur éleveur au Tonkin. 33 ans 7 mois de services ou de pratique professionnelle. Par sa compétence et sa ténacité a obtenu dans son exploitation agricole de remarquables succès.

Au Grand Conseil des intérêts économiques de l'Indochine
Séance plénière du 26 octobre 1929
(*L'Écho annamite*, 28 octobre 1929)

Application de la loi sur les accidents et les contrats de travail en Indochine
M. Leconte défend le droit de s'abstenir parce que la question est trop complexe.

Discussion d'un projet de décret créant des tribunaux de travail
M. Leconte fait remarquer que les indigènes peuvent préférer la présidence d'un français. Il se demande si on doit leur imposer la présidence d'un juge de paix indigène.

Grand Conseil des intérêts économiques et financiers d'Indochine
Prêts aux planteurs de caoutchouc
(*Les Annales coloniales*, 13 février 1930)

La Commission permanente du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers d'Indochine s'est réunie le 8 courant sous la présidence de M. Leconte, vice-président du Grand Conseil et président de la Chambre d'agriculture du Tonkin. [...]

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 février 1930)

Hanoï, 11 février. — La Commission permanente du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers d'Indochine s'est réunie le 8 courant, sous la présidence de M. Leconte, vice-président du Grand Conseil et président de la chambre d'agriculture du Tonkin.

Une réunion à la Chambre d'agriculture du Tonkin
(*L'Écho annamite*, 4 mars 1930)

La commission permanente du Grand Conseil s'est réunie également lundi, sous la présidence de M. Leconte, vice-président du Grand Conseil. [...]

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1931)

M. Leconte, président de la chambre d'agriculture du Tonkin, demande que la Banque de l'Indochine avance aux planteurs 50 % à 4 mois à 8 % sur la valeur de leur café entreposé aux docks de Haïphong.

Une excursion sur la route des plantations
par CLODION [= H. Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 août 1931)

[...] À Coc-Thon, nous traversons une première plantation, puis une seconde appartenant au vice-roi des planteurs, M. Leconte ; plantations d'étendue modeste et bien tenues, vivant contraste avec la sauvagerie du lieu. La floraison y commence seulement ; les fleurs ne s'épanouissent pas encore. [...]

LE COLON FRANÇAIS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1932)

Le 20 février, il publie une lettre de M. Leconte qui met au point certaines questions touchant l'aide apportée aux planteurs de café

La crise et les plantations de caféiers du Thanh-Hoa
par René Lays [pseu]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 mai 1932)

[...] Tous les efforts combinés ne seront pas de trop pour surmonter la désaffection des puissants du jour contre nos modestes planteurs si laborieux et si méritants, car, comme le disait si bien M. Leconte, président de la Chambre d'agriculture d'Hanoï :

« Le planteur, en butte à l'hostilité des éléments particulièrement rigoureux en ce pays, à la méfiance de l'Administration qui ne s'intéresse à lui que par des manifestations oratoires et flatteuses en général, tenu fréquemment en échec par la finesse et la ruse des populations très attachées à leur sol et à leurs institutions, le Français, pour réussir ici dans l'agriculture, doit posséder des capitaux trop importants et témoigner de qualités trop complexes pour être l'apanage de la masse »...

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1932)

Naissances : Leconte Annie, fille du président de la chambre d'agriculture, et de Mme, née Duong thi Hoi.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 909 :
PLANTATION LECONTE Émile.
Dong-lang par Phu-ly.
Adr. tél. : « LECONTE CHINÉ » ,
Chi-né à 2 km.
Surface totale : 1.000 ha.
Surface mise en valeur :
250 ha. de caféiers,

50 ha. de rizières,
700 ha. en prés de fauche et pacages.
Directeur-propriétaire : Émile Leconte.

Mérite agricole
(*Chantecler*, 13 août 1933)

Nous relevions avec plaisir, parmi les promotions et nominations dans l'ordre du Mérite agricole, les noms de :

M. Leconte, président de la chambre d'agriculture du Tonkin, promu au grade d'officier...

Ke-So,
un des berceaux de la colonisation française au Tonkin
(Extrait de *La Monographie de la province de Phuly*, 1933)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 février 1934)

[...] À l'est de Chi-nê, en se dirigeant vers Kim-bang, un colon, M. Taconet s'installe à Côt-thôn vers 1896. M. Vélas lui succède et, en 1897, obtient une concession de 135 hectares. A son décès, la curatelle vend cette propriété à la Société Joyeux-Baylan, qui la cède à la Société Roux et Schaller. M. Roux était arrivé à Ha-Nam en décembre 1900. Il mourut à Hanoï le 23 janvier 1906. M. Schaller Fernand était arrivé en 1901 et son frère Gaston en 1908. La Société Schaller et Roux acquiert de très grandes étendues de terrains dans la région de Côt-thôn, Ba-sap, Đông-lang, et Cho-cay. M. Leconte, Émile, actuellement président de la Chambre d'agriculture, se rendit plus tard acquéreur de la presque totalité de ces terrains.

Le domaine de M. Leconte s'étend sur une superficie de 1.258 hectares. [...]

Prochain mariage
Émile Leconte
Marie Lomet
(*Chantecler* (Hanoï), 30 mai 1935)

Sera célébré prochainement, à la résidence de Hanam, le mariage de M. Émile Leconte, président de la chambre d'agriculture, domicilié à Đông-Lang, avec M^{lle} Marie Lomet, domiciliée à Hanoï.

Nous adressons nos félicitations aux futurs époux.

VISITE PAR M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL BRÉVIÉ DES PRINCIPALES CONCESSIONS
EUROPÉENNES DE HANAM, HOABINH ET SONTAY
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} juin 1937)

.....
À 7 heures et demie, M. le gouverneur général arrivait avec sa suite à Côt-tôn où il était reçu par M. Leconte.

Après les présentations d'usage, M. Leconte résuma, à grands traits, l'histoire de la concession créée en 1890, achetée par lui en 1902 et transformée. Puis eut lieu la visite des bâtiments de la ferme, des étables, les logements des ouvriers agricoles, les magasins et locaux contenant les diverses machines, et notamment les dépendances qui servent à traiter les grains de café.

M. le gouverneur général s'est enquis du rendement des terres consacrées à la culture du café. M. Leconte, après avoir donné tous renseignements utiles à cet égard, montra les abrasions de la concession et exposa, en ce qui concerne les caféiers, les qualités respectives de l'excelsa et de l'arabica.

Eut lieu ensuite l'examen d'un troupeau de bovidés. Il s'agit de bêtes indigènes croisées avec des bêtes hindoues, ce qui améliore considérablement le rendement en viande et en lait. Par croisement, on obtient des bêtes qui donnent aisément 3 ou 4 litres par jour et, au maximum, de 7 à 8 litres.

L'on visite, d'autre part, une deuxième plantation de 20 hectares créée il y a six ans à peine et où des légumineuses arborescentes ont été plantées, entre les rangs de pieds de caféiers, dans le but de protéger le sol contre les érosions et de protéger les pieds de caféiers. En raison des pluies torrentielles qui se produisent à la saison des orages, d'importants travaux de drainage ont été nécessaires. Une autre plantation fut rapidement visitée et l'on se remit en route vers Côt-tôn, non sans avoir noté, au passage, un remarquable troupeau de reproductrices.

M. Leconte fit visiter une plantation qu'il a dû, eu raison de la nature du sol, améliorer au moyen de la dolomie car la terre manque de magnésie. M. Leconte montra ensuite les puits, le bassin, le filtre à charbon installés dans cette concession pour l'eau destinée aux abreuvoirs et aux coolies.

L'on passa ensuite à la visite d'une plantation d'arabica dont la création remonte à 1896. Il y avait là des greffes d'arabica sur chari, greffes portant sur 360 pieds de café;

Puis ce fut la visite d'une dernière plantation de sept ans. contenant une pépinière pour la greffe en pépinière. Furent remarqués, au passage, des troupeaux de bovillons, de nombreux prés de fauche, de beaux pâturages, des plantations de bambous pour les travaux de l'exploitation, des approvisionnements de foin qui est transporté par charrettes dans les plantations où la nourriture pour les bêtes est insuffisante.

Le cortège arrivé à la ferme centrale, autrement dit à la maison de M. Leconte. Dans la cour était dressé un autel surmonté d'un parasol et autour duquel étaient rangés les notables qui présentèrent leurs hommages, cependant que des femmes muongs vêtues de leur pittoresque costume d'apparat tapaient sans arrêt sur de grands gongs de cuivre.

Après avoir reçu chez lui M. le gouverneur général et sa suite, présenté son aimable famille et offert quelque rafraîchissement à ses invités, M. Leconte montra au chef de la colonie les divers bâtiments de l'exploitation : la ferme-silo où le café déjà dépulvé et séché est entassé, le hangar où sont mis en dépôt les sacs de café déjà prêts pour la vente et l'expédition, l'atelier de préparation du café où l'on voit les appareils à main qui permettent de travailler au pilon et la machine dont M. Leconte montra en détail le mécanisme qui permet de travailler le café les jours de mauvais temps, l'appareil qui sert à séparer la pulpe du grain, l'installation électrique, l'atelier du bois pour fabrication de charpentes, roues, meubles, la forge, le hangar, des instruments aratoires, les écuries, etc.

À 9 heures 1/4, M. le gouverneur général, après avoir remercié M. Leconte, et l'avoir félicité des résultats obtenus grâce à un rude labeur secondé par une opiniâtreté remarquable, prit congé de son aimable famille et se mit en route avec sa suite pour Chiné où il fut reçu par M. Guidon Lavallée, fondé de pouvoirs du marquis de Salins.

.....

TONKIN 1937
Faire le point...
(*Les Annales coloniales*, 30 juillet 1937)

Nous ne pensons pas qu'il soit trop tard, pour faire écho au remarquable exposé qu'au nom de la chambre de commerce de Hanoï et de la chambre d'agriculture du Tonkin, le président de cette dernière chambre.

M. Émile Leconte, doyen d'âge des deux assemblées, a fait à M. Jules Brevié, gouverneur général de l'Indochine, lors de sa visite à Hanoï, le 20 mars dernier.

Nous ne recevons pas, hélas, tout notre courrier par avion. Ce qui touche la personnalité humaine se hâte, en général, de se faire connaître. Ce qui intéresse le destin des peuples semble moins pressé. Ce qui traite de l'économie des États vient tout bonnement par poste ordinaire, et passe tout d'abord par les imprimeries locales. D'où, en juillet ou août, le compte rendu d'un acte de foi du 20 mars précédent.

M. Émile Leconte s'est défendu de pratiquer l'éloquence. Il est tout bonnement un colon, soucieux de son rude métier, soucieux de celui de ses compatriotes.

Il y a de longues années que nous suivons les travaux de la chambre d'agriculture du Tonkin. Hors de toute politique, ils s'expriment dans la réalité économique de chaque jour. Le bon sens est à leur base. Ils ont les yeux à terre, et non dans les vaines nuées de l'utopie. dont nous venons de voir ce que coûtent celles-ci à la France.

Nous pensons donc que nous ne pouvons pas passer sous silence le document suggestif et précis que M. Leconte a soumis au gouverneur général. Appuyé par un exposé détaillé, dont le texte fut publié par le *Bulletin* de cette chambre d'agriculture (n° 258, avril), il synthétise administrativement l'actuelle position du Tonkin.

Voici les paroles de M. Émile Leconte :

« La situation du Tonkin est dominée par les considérations suivantes :

De 1908 à 1921, la valeur des exportations dépassait, en général, celle des importations.

En 1921, le déficit de la balance commerciale commence et s'accélère à partir de 1929.

Il n'y a pas de recettes invisibles pour pallier à cette situation. Sortent du Tonkin, au contraire : la part des impôts indirects dans le paiement des arrrages des emprunts contractés par l'Indochine en France, les bénéfices des banques, des monopoles, des grandes industries, du commerce européen, les économies et les dépenses de congé des fonctionnaires français, les retraites des fonctionnaires retirés dans la Métropole, les bénéfices envoyés dans leur pays d'origine par les maisons chinoises et indiennes.

La Banque de l'Indochine, à elle seule, a procédé en 1933 aux transferts suivants sur la Métropole (MF) :

Achat de marchandises	480
Transfert de capitaux pour le compte de sociétés	90
Rapatriement d'économies	100
Dépenses d'Indochinois de France	40
Prêts et divers	40
Total	750

Or 1933 fut une année d'économie déplorable et cette banque estimait cependant que le total absolu de ces opérations pouvait être estimé à une centaine de millions de piastres.

Je ne me chargerai pas de déterminer dans ce chiffre, la part revenant au Tonkin ni à en tirer des conclusions précises, je ne le cite qu'à titre d'indication.

Les rizières tonkinoises ont un rendement considérablement plus faible que partout ailleurs, à notre connaissance.

La population autochtone s'accroît d'une centaine de milliers d'individus par an.

L'Administration s'en est émue et étudie la possibilité de répartir l'excédent tant dans la Haute-Région du Tonkin que sur les terres encore incultes de Cochinchine, mais ces solutions s'avèrent coûteuses et de faible rendement.

Que faire alors ?

Évidemment, on doit persévérer dans cette voie mais le problème est trop important pour ne comporter qu'une solution.

Nous croyons donc qu'il y a lieu d'en chercher de plus efficaces dans les mesures suivantes :

Activer les expériences tendant à améliorer tous les rendements du sol, en cultures vivrières, industrielles et d'exportation, tant sur l'étranger que sur la Métropole.

Encourager les productions de l'industrie et notamment celles de l'artisanat, pour satisfaire d'abord les besoins locaux, puis ceux de la Cochinchine et de l'exportation.

Pour m'en tenir à l'agriculture, je citerai les marchés suivants sur lesquels le Tonkin doit porter son effort :

Le thé dont on consomme, en France et dans l'Afrique du Nord et l'Afrique Occidentale française, plus de 60 millions de francs par an, presque intégralement payés à l'étranger.

Les huiles siccatives, dont la France achète annuellement en Chine environ 18 millions de francs, soit 3.000 tonnes d'huile de bois de Chine tandis qu'elle importe, de Russie principalement, de 250.000 à 300.000 tonnes de graines de lin, probablement employées dans la confection des peintures, ce qui représente 50.000 ou 60.000 tonnes d'huile siccative, ces deux oléagineux pouvant être remplacés avantageusement, au moins en partie, par notre huile d'abrasin dont nous produisons encore très peu malgré nos considérables possibilités.

La laque, que la France achetait encore exclusivement hier en Chine et au Japon qui étaient ainsi devenus les intermédiaires obligés entre le Tonkin et la Métropole.

Les sacs de jute pour lesquels l'Indochine verse à l'Inde Anglaise environ 42 millions de francs par an

L'essence de citronnelle dont la France achète annuellement pour 2 millions de francs à l'étranger.

Les produits de l'élevage dont l'exportation sur Hong-Kong commence à reprendre un peu d'activité.

Le tribut qui, peut-être, pèse le plus à l'Indochine est celui que nous payons aux compagnies étrangères monopolisant, de fait et sans contrepartie, la vente des pétroles, essences et du mazout dont l'emploi du gaz pauvre de nos forêts devrait réduire considérablement l'usage.

Et certainement d'autres articles encore qu'il serait intéressant de rechercher.

Tâche immense, du domaine de l'Institut des recherches agronomiques et des Services agricoles si vous voulez bien leur fournir les crédits et le personnel qui leur sont nécessaires pour agir utilement.

Encore faudrait-il cependant éviter de grever prématurément la production de charges excessives et ne pas perdre de vue la concurrence de la Chine et du Japon qui produisent déjà à meilleur marché que nous et dont les importations menacent certains articles autrefois obtenus ici ou qui pourraient l'être, si les conditions sociales s'y prêtaient mieux.

On vous attribue, Monsieur le gouverneur général, l'opinion que les questions économiques doivent primer les questions politiques, les premières pouvant seules procurer les moyens de réaliser les solutions exigées par celles-ci.

Ce sera aussi la conclusion de mon exposé que je m'excuse de n'avoir pas su mieux condenser. »

Il ne nous reste qu'à formuler un vœu : le nouveau résuper au Tonkin, M. Châtel, vient de passer près d'une année en France, en un moment où la politique a renversé complètement les lois de l'économie. Il était auparavant secrétaire général de l'Indochine. C'est dire qu'il est, dans les conditions voulues de par ses connaissances et son passé, pour permettre à cette terre tonkinoise, à demi-déshéritée, de progresser et d'affirmer sa vitalité.

M. Châtel en a fort bien traité dans son discours à l'inauguration du barrage du Day.

Les discours pour une fois ont suivi les actes. Fasse le ciel que cela continue, et faisons confiance au Tonkin !

Les secours aux victimes des inondations
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 5 juin 1938)

Assistaient à cette commission :

Leconte, membre du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine, président de la chambre d'agriculture du Tonkin,

La commission des primes à l'agriculture
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 janvier 1941)

Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 25 janvier 1941, à 23 h. 45, à l'hôpital de Lanessan, de Guy Émile, fils de M. Émile Leconte, planteur, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{me}, née Marie Lomet, à Dong-Dang, par Phu-Ly.

Nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs vœux au bébé.

M. le résident supérieur Grandjean visite la région de Chiné
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 avril 1941)

.....
Reçus à Coc-thôn par M. Leconte, ancien président de la chambre d'agriculture, chevalier de la Légion d'honneur, les visiteurs parcoururent les installations et les cultures de cette vieille plantation. admirant la belle tenue des caféiers, qui se remettent peu à peu des dégâts causés par le typhon d'octobre dernier, et les travaux de sélection et de greffage qui améliorent régulièrement leur productivité.

Guidés par leur hôte dont l'entrain et la jeunesse d'allure sont légendaires, le résident supérieur et sa suite ont parcouru le domaine, admiré quelques troupeaux et observé les différents stades de mise en valeur du sol, avant de s'arrêter à Đông Lang où M. Leconte a installé son habitation et son usine de traitement du café. Ils ont examiné avec un grand intérêt les moteurs à gaz pauvre entièrement construits sur le domaine par l'un des fils du planteur.

.....

Liste des [conseillers fédéraux du Tonkin](#)
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 avril 1944, p. 450-451)

Noms	Profession	Date d'expiration du mandat
• Conseillers. suppléants		
M. Leconte, planteur et éleveur à Dong lang Chiné — Hanam		30-11-1944